

**PORTANT COMPOSITION DU JURY Master Sciences technologies agriculture/alimentation/env.  
parc. Global quality in European livestock production -1ère a**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

**ARRETÉ**

**Article 1**

La composition des jurys d'examen Master Sciences technologies agriculture/alimentation/env. parc. Global quality in European livestock production -1ère a comme suit :

**Membres du jury**

MICHAUD DUBUY Audrey, Président, MC VETAGROSUP

MALAGOLI Philippe, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

**Semestre 1**

MARTIN BRUNO, INGENIEUR DE RECHERCHE INRAE

PIQUET Agnes, PR VETAGROSUP

VEDRINE Adeline, ENSEIGNANT VETAGROSUP

DAKOVIC FORQUET Natasa, IR VETAGROSUP

FOURNIER AGNES, INTERVENANT EXTERIEUR

VEISSIER Isabelle, IR INRAE

**Semestre 2**

MARTIN BRUNO, INGENIEUR DE RECHERCHE INRAE

PIQUET Agnes, PR VETAGROSUP

VEDRINE Adeline, ENSEIGNANT VETAGROSUP

FOURNIER AGNES, INTERVENANT EXTERIEUR

VEISSIER Isabelle, IR INRAE

## Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD



Le 8 décembre 2024